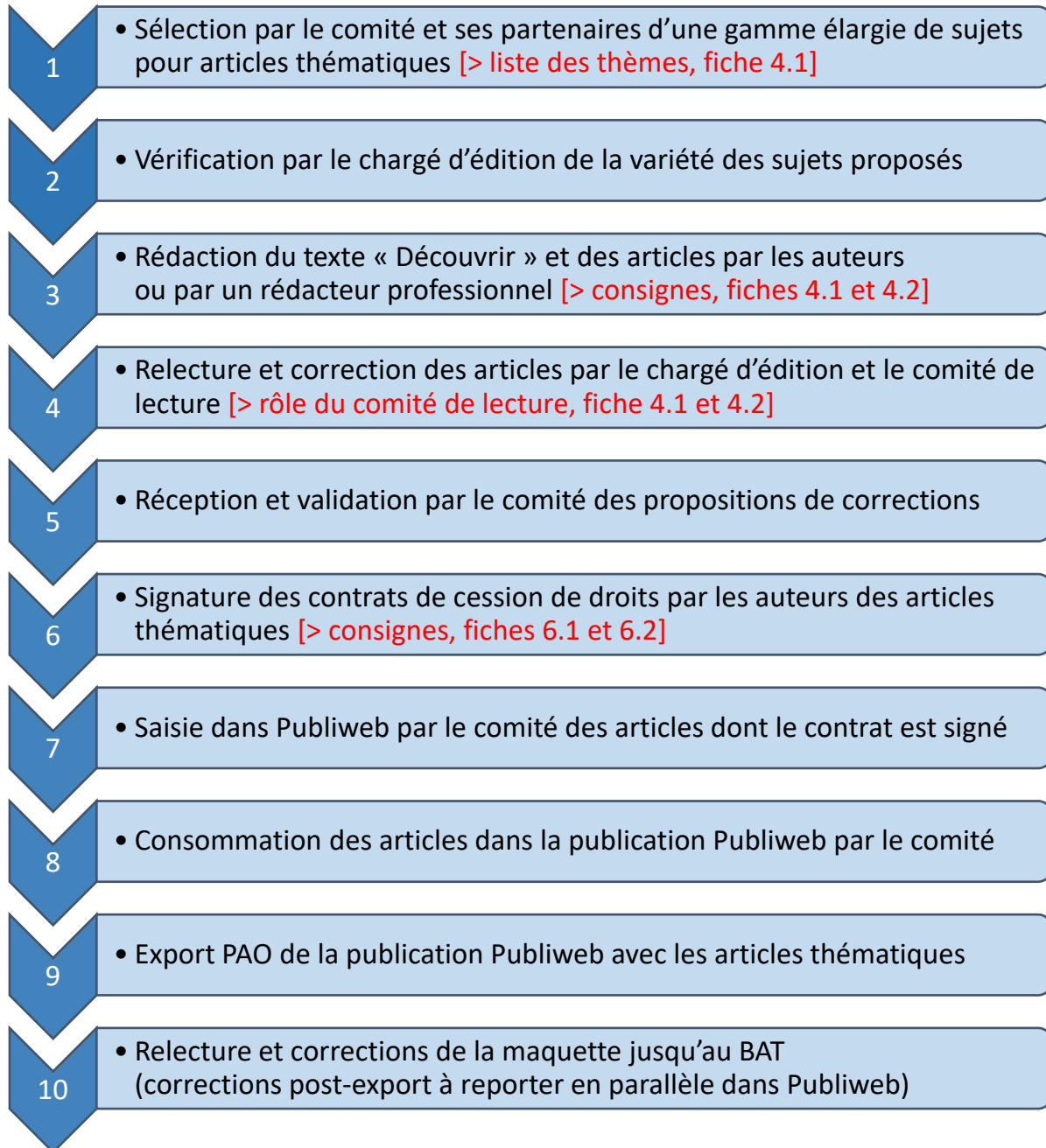


Fiche 4.0

## Les articles thématiques : étape par étape



### Respect de la propriété intellectuelle

- Ne jamais recopier intégralement un texte sans l'accord écrit de son auteur.
- Si un court texte (quelques lignes) est cité, indiquer entre parenthèses le nom de l'auteur et la source (nom de l'ouvrage, éditeur).
- Tout texte fourni devra faire l'objet d'un contrat de cession de droit signé par son auteur [[> fiches 6.1 et 6.2](#)].